Edouard Philippe bannit l’écriture inclusive des textes officiels (Màj : Vidéo)

21/11/2017 à 20h20



Révolté par l’écriture inclusive, André Bercoff salue la décision d’Edouard Philippe : «Arriver dans cette espèce d’hystérie du genre qui consiste à changer tout pour mettre des “i·e·s” d’une laideur épouvantable, moi ça me révolte.»
— LCI, 21 novembre 2017, 17h38

Edouard Philippe tire un trait sur l’Ecriture Inclusive. Dans une circulaire aux ministres, il appelle à bannir des textes officiels cette écriture féminisée, ou plutôt neutralisée voulue par les féministes et décriée par l’Académie comme par de grands défenseurs de la langue française.»
— LCI, 21 novembre 2017, 16h06

La Ville de Paris garde l’écriture inclusive, malgré une interpellation aujourd’hui en séance du Conseil de Paris des élus Les Républicains pour cesser de l’utiliser et la décision du Premier ministre de la bannir des textes officiels.

Nous «*gardons l'écriture inclusive. On comprend le français quand on écrit .e !*», a indiqué à l'AFP Hélène Bidard, adjointe PCF à la lutte contre les discriminations de la maire PS Anne Hidalgo.

L'adjointe avait été interpellée mardi en séance du Conseil de Paris par l'élu LR Jean-Baptiste de Froment qui avait demandé à la Ville de «renoncer» à l'écriture inclusive.
«Nous sommes très loin de la cause, qui nous réunit tous, de l'égalité hommes-femmes» en utilisant cette graphie, avait affirmé l'élu en estimant qu'on ne "comprenait rien" aux textes.

Le Figaro

Edouard Philippe donne consigne à ses ministres, dans une circulaire dont l'AFP a eu copie aujourd'hui, de bannir des textes officiels l'écriture dite "inclusive", règle controversée d'élargissement du féminin dans la langue française qui suscite un vif débat ces derniers mois en France.

"Je vous invite, en particulier pour les textes destinés à être publiés au Journal officiel de la République française, à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive", écrit le chef du gouvernement, dans cette circulaire à paraître mercredi dans ce même JO. L'écriture inclusive consiste à inclure le féminin, entrecoupé de point-médians, dans les noms, comme par exemple: agriculteur.rice.s.

www.lefigaro.fr